

## Demande de location

### ► Objet

Localité: ..... Adresse: .....  
Nombre de pièces: ..... Etage: .....  
Appartement: ..... Date désirée: .....  
Loyer: ..... Charges: .....  
Garage n°: ..... Place de parc n°: .....

### ► Données de contact

#### Preneur du bail

#### Conjoint – Colocataire – Codébiteur

Nom: .....  
Prénom: .....  
Rue et numéro: .....  
NPA / Localité: .....  
Pays: .....  
Adresse depuis le: .....  
Tél. privé: .....  
Tél. professionnel: .....  
Mobile: .....  
Email: .....

### ► Statut en Suisse

#### Preneur du bail

#### Conjoint – Colocataire – Codébiteur

Etat civil:  Célibataire  Marié(e)  
 Divorcé(e)  Veuf(ve)  
 Partenariat enregistré

Date de naissance: .....  
Nationalité: .....  
Etranger Permis A-B-C: .....

### ► Finances

Employeur: .....  
Profession: .....  
Salaire annuel (CHF): .....  
Depuis le: .....  
Loyer actuel: .....  
Régie actuelle: .....  
Avez-vous des poursuites?  Oui  Non En quelle année? .....

Pour quel montant? .....

➔ Suite du formulaire au verso

## Demande de location (suite)

### ► Logement

Nombre de personnes prévues: ..... Enfants:  Oui  Non Ages: .....

Avez-vous un véhicule?  Oui  Non Combien? ..... N° de plaques: .....

Animaux:  Oui  Non Lesquels? .....

Quelles sont les raisons qui vous poussent à changer de logement?

Références / remarques:

Vous voudrez bien accompagner cette demande des documents suivants:

- Une attestation de l'Office des poursuites pour locataire et conjoint / colocataire (récents de moins de 3 mois).
- Les 3 dernières attestations de salaires du preneur de bail.
- Une copie de la pièce d'identité du preneur de bail et du conjoint / colocataire ou occupant.
- Une copie du permis de séjour en cours de validité.
- Une preuve écrite que le demandeur possède une assurance RC.

Pour donner suite à la signature du bail à loyer, la régie demandera avant la remise des clefs:

- Une garantie de loyer (3 mois), à constituer auprès d'un établissement financier ou de cautionnement suisse.
- La preuve du paiement du premier loyer avant la remise des clefs.

Les frais d'établissement de bail s'élèvent à CHF 180.- (plaquettes incluses). Si le preneur renonce à occuper le logement, une fois le bail à loyer établi, il devra s'acquitter de frais administratifs forfaitaires de CHF 200.-. Le bailleur se réserve le droit d'agir en paiement de tous dommages et intérêts qu'il justifierait.

Date: ..... Signature du demandeur: .....